

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 FEVRIER 2016

Nombre de Conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 10
Pouvoirs : 2
Votants : 12

Date de convocation du Bureau Communautaire :
Le 09/02/2016

Le 17 Février 2016, le Bureau de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Martial THEVENET, Richard SIMMINI.

Absents excusés : Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Brigitte COULON, Jacky DUTRUC (Pouvoir Marc PECHOUX), Raymond MOUSSY, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT (Pouvoir Bernard GRISON), Frédéric VALLOS.

Assistaient : Alain JACQUET (Saint Didier de Formans), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Daniel VIGNARD (Savigneux), Patrick LOUAHALA (CCDSV), Géraldine RAYNAL (CCDSV).

Secrétaire de séance : Richard PACCAUD

OBJET : TOURISME – Demande de subvention au FSIL – Travaux de mise aux normes et d'amélioration de l'historial du Saint curé d'Ars

M. Marc PECHOUX, Vice-Président chargé du Tourisme, rappelle que la Communauté de communes a engagé deux projets touristiques importants :

- La fusion de ses deux Offices de tourisme ;
- L'acquisition de l'Historial du Saint Curé d'Ars dédié à la vie du Curé d'Ars,

Ce musée, créé en 1994, présente le parcours et la vie du Curé d'Ars dans sa globalité à partir de scènes de vie. Il comprend 16 scènes et 35 statues en cire réalisées par le musée Grévin.

L'acquisition de l'Historial du Saint Curé d'Ars a été l'occasion pour la Communauté de communes d'intégrer l'accueil de l'Office de tourisme au bâtiment. Ce dernier assurera l'accueil du musée, l'information touristique, la gestion d'une boutique et les visites guidées sur Ars. Le projet de la Communauté de communes s'inscrit dans une démarche transversale de valorisation patrimoniale et d'économie touristique. Pour cela, elle s'est donnée 3 objectifs :

1. Sauvegarder et mettre en tourisme un patrimoine identitaire
2. Commercialiser l'Historial d'Ars et accroître sa fréquentation
3. Inscrire l'Historial dans une dynamique de labels

Des travaux de réhabilitation sont nécessaires et la CCDSV souhaite rendre le site accessible aux personnes en situation de handicap.

Les travaux d'amélioration comprennent :

- Mise en accessibilité handicap (y compris sanitaires)
- Réhabilitation des espaces accueil boutique, office de tourisme
- Révision du dispositif de sécurité incendie (mise aux normes)
- Création d'un espace d'introduction au musée

- Remise en état de la sortie de secours
- Création d'un accès aux combles

Des aides du fonds de soutien à l'investissement public local peuvent être sollicitées.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Approuve** le projet de réhabilitation du bâtiment abritant l'antenne d'Ars de l'office du tourisme et l'historial de la vie du Saint Curé d'Ars pour un montant estimé à 250 000 € et son plan de financement ci-dessous :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres		50 800€	
Sous-total 1		50 800€	20.3%
Etat – DETR		36 000€	14.4%
Etat – FSIL		68 000€	27.2%
Région	CTTLA	55 200€	22%
Département	CDA	40 000€	16%
Sous-Total 2		199 200€	79.6%
*Total H.T.		250 000€	100%

- ✓ **Sollicite** l'aide de l'Etat au titre du fonds de soutien à l'investissement public local (FSIL) pour ces travaux de réhabilitation du bâtiment.
- ✓ **Mandate** le Président pour effectuer toutes les démarches et signer tous documents nécessaires à cette demande d'aide.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

1 0 MARS 2016

A Trévoux, le 17/02/2016

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
 N° récépissé télétransmission : 001-200042497 20160217-2016B04-TO
 Affichage le :

1 0 MARS 2016

**Le Président,
 Bernard GRISON**

